

Pour participer au direct, rendez-vous au choix : [sur Facebook](#) - [sur YouTube](#) - [sur Twitch](#) - [sur Captain Fact.io](#) pour vérifier les faits

Mardi 21 mars 19h30, rendez-vous à l'émission Soirée Constituante, le jour des citoyens constituants, en direct sur YouTube avec Amine Umlil pharmacien-juriste et auteur. [S'abonner à YouTube](#)

1) La première partie de l'émission vise à présenter l'invité et à approfondir une problématique d'actualité : la corruption du système de santé.

2) La deuxième partie vise à débattre – avec le public – de solutions à constitutionnaliser : que faudrait-il écrire dans la Constitution pour résoudre les problèmes énoncés ?

N'hésitez pas à venir débattre et poser des questions en commentaire.

Cette émission a la particularité non seulement de traiter un problème d'actualité du point de vue de l'invité, mais également d'élaborer des solutions à ce problème – en direct – avec le public. Les solutions sont ensuite débattues et votées sur le forum. Cette émission a pour objectif d'exercer les citoyens à élaborer eux mêmes des solutions constitutionnelles pour résoudre les problèmes qui les concernent.

Pourquoi inviter Amine Umlil à un atelier constituant au sujet de la corruption du système de santé ?

« Amine Umlil est docteur en pharmacie, praticien hospitalier, ancien interne des centres hospitaliers universitaires (CHU) de Toulouse, ancien étudiant à la faculté de pharmacie d'Angers. Il est titulaire de plusieurs autres diplômes universitaires. Il a publié dans différentes revues scientifiques et enseigné dans des instituts de formation en soins infirmiers. Il est responsable de la pharmacovigilance, de la coordination des vigilances sanitaires, et du centre territorial d'information indépendante et d'avis pharmaceutiques (CTIAP). Il est également titulaire d'une licence de droit et d'un master 2 en droit de la santé. »

Amine Umlil est notamment l'auteur des livres :

- Vaccins contre la Covid-19 : L'impossible consentement : Rapport « Effets indésirables des vaccins contre la Covid-19 et système de pharmacovigilance ... suite à l'enquête demandée par le Sénat
- Obstacles à la pharmacovigilance : Délinquance en col blanc inertie des pouvoirs publics
- Ce que devient le médicament dans le corps humain : Conséquences en matière de soins

Amine Umlil a été révoqué par le Centre national de gestion (CNG) pour « ses prises de position anti-vaccin et son manque de neutralité dans la pharmacovigilance ». La révocation est la sanction la plus lourde que pouvait prendre le CNG.

L'Association Française de Défense Médicale de l'Éthique et des Droits des Patients (AMDDDM) a critiqué la décision de révoquer le Dr Amine Umlil de son poste de praticien hospitalier public au motif qu'il aurait violé son devoir de réserve. Le Dr Umlil avait été convoqué par le Sénat pour fournir son expertise en pharmacovigilance et en droit de la santé dans le cadre d'une enquête parlementaire sur les effets indésirables des vaccins COVID-19 et le système de pharmacovigilance français. L'AMDDDM soutient le Dr Umlil et dénonce la décision comme « sévère, expéditive et arbitraire ». Le groupe s'interroge sur la possibilité pour un praticien de subir une telle sanction pour avoir répondu sous serment aux parlementaires. Ils affirment que les commentaires du Dr Umlil reposent sur des principes fondamentaux en pharmacie, santé publique et droit de la santé, des connaissances scientifiques et des données provenant d'agences européennes et nationales. L'AMDDDM souligne que les médecins et les pharmaciens ont le devoir d'alerter et d'informer, et que leur indépendance professionnelle est garantie par la loi pour protéger le public et maintenir sa confiance.

Pour en savoir plus : [Une sanction « sévère, expéditive et arbitraire » : l'AMDDDM étrille la décision de révocation du Dr Amine Umlil \(France Soir\)](#)



Pour réagir sur les réseaux sociaux :

[Rejoindre et partager l'événement sur facebook](#) [Partager et commenter sur Telegram](#)

Mardi 21 mars 19h30, rendez-vous à l'émission Soirée Constituante, le jour des citoyens constituants, en direct avec [@Etienne_Chouard](#) et [@amine_umlil](#) pharmacien-juriste et auteur ici : <https://t.co/LiYNnXGQrg>

N'hésitez pas à venir débattre et poser des questions en direct. pic.twitter.com/yW9Tn5Zg2h

— Mouvement Constituant Populaire (@MCP_officiel) [March 18, 2023](#)